

## REUNION DE CONSEIL

Le quinze septembre deux mil neuf, les membres du Conseil Municipal de Quiers sur Bezonde légalement convoqués le 09 septembre, se sont réunis sous la présidence de Eric A. PETAT, Maire.

Présents : PETAT Eric, PILTE Patrice, PAVARD Michèle, ROILLE Bruno, POTTEAU François, COUROUX Michel, LEJEAU Luc, ARCHENAUULT Pascale BEAUVALLET Maurice, DELAVEAU Cécile, BARBEILLON Véronique, CHAOUAT Maurice, ASSELIN Marie-Claude CHAVANEAU Philippe

Absente excusée : BEAUVALLET Magali (pouvoir à PAVARD Michèle)

Secrétaire de séance : BARBEILLON Véronique

**Conseillers :**

**En exercice : 15**

**Présents : 14**

**Votants : 15**

### Ordre du jour

#### **Droit de préemption :**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration de préemption sur un terrain route d'Orléans ZP 151 et qu'il souhaite avant de répondre, avoir l'avis du conseil sur cette éventuelle acquisition

Après avoir visionné l'emplacement du terrain, le conseil ne souhaite pas que Monsieur le Maire utilise le droit de préemption.

#### **Diagnostic et étude énergétique : chauffage salle polyvalente, restaurant maison 34 rue de l'Aunoy, demande de subvention auprès de l'ADEME**

Le conseil municipal lors de précédentes réunions a émis le souhait de trouver un chauffage performant pour ces trois sites.

Pour cela, il faut demander à un bureau d'études de réaliser un diagnostic sur les deux bâtiments : restaurant salle et de réaliser une étude énergétique pour trouver le mode de chauffage le plus performant et le mieux adapté aux trois sites.

Cette étude est confiée au bureau d'études GT2I pour un montant de 6290.96 € TTC qui comprend le diagnostic sur les bâtiments et l'étude énergétique.

Une demande de subvention sera faite auprès de l'ADEME.

Cette dépense sera inscrite en investissement au compte 2031 programme 09012

Pour alimenter ce compte il sera prélevé 6000.00 € sur le compte 2315 programme 09012

#### **Etude de faisabilité : hôtel,**

Monsieur le Maire évoque la possibilité de créer une structure hôtelière dans la maison située au 34, rue de l'Aunoy, mitoyenne au restaurant. Des contacts ont été pris auprès du Syndicat Beauce Gâtinais et auprès de la Chambre du Commerce. La nomenclature sur le classement des hôtels va évoluer en septembre et une étude de marché devra être réalisée afin de connaître les besoins de notre région et la structure adaptée.

La chambre du Commerce se propose de nous aider dans les démarches administratives et nous a fourni quelques éléments d'évaluation sur le besoin en hôtellerie dans notre secteur.

Ils sont très éloquents, il y a actuellement 36 chambres pour trois cantons, Bellegarde 6084 h  
Lorris 8664 h, Beaune 9777 h soit 24525 habitants.

#### **Travaux voirie 2009 :**

Le conseil lors d'une précédente réunion avait décidé d'engager des travaux de voirie (réfection chemin de Jobert, impasse de Jobert, chemin de la Poudrie, installation de ralentisseurs rue du Hallier et rue du Plessis). Considérant que l'estimation des travaux n'excédait pas 90 000.00 € TTC l'appel d'offres a été traité suivant l'article 28 du code des Marchés Publics et plusieurs entreprises ont reçu des demandes de prix.

Monsieur le Maire explique depuis que cet appel d'offres a été lancé, il a été constaté que certaines routes en particulier dans le lotissement s'étaient extrêmement dégradées et qu'il fallait peut-être refaire un nouveau diagnostic pour définir les priorités tout en conservant certains travaux prévus dans l'appel d'offres tels que les ralentisseurs.

Après avoir entendu ces informations, le conseil municipal décide

De ne pas donner suite à l'appel d'offres du 21 juillet 2009 et de programmer pour le début 2010 des travaux en redéfinissant les priorités et en conservant les travaux d'aménagement des ralentisseurs.

#### **Demande de subvention dans le cadre de l'aide aux communes pour travaux de sécurité sur voies communales**

Le conseil municipal décide de présenter au Conseil Général du Loiret dans le cadre de l'aide citée ci-dessus un programme de travaux comprenant :

- ❖ Implantation de plateaux surélevés rue du Plessis et rue du Hallier
- ❖ Recalibrage de la rue et impasse de Jobert
- ❖ Recalibrage rue de la Poudrie

Le montant total des travaux s'élève à 85 651.54 €TTC.

Ces travaux seront réalisés en 2010 et seront financés de la manière suivante

<b>Travaux</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Plateaux rue du Plessis	9 807.20 €	Subvention Conseil Général	42 969.00 €
Plateaux rue du Hallier	12 498.20 €	FCTVA	13 262.28€
Recalibrage rue de la Poudrie et chemin de Jobert	63 346.14 €	Fonds propres	29 420.26 €
<b>Total dépenses</b>	<b>85 651.54 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>85 651.54 €</b>

Ces travaux seront inscrits au budget primitif 2010 et feront l'objet d'un appel d'offres, Monsieur le Maire est autorisé à faire toutes les démarches pour engager ces travaux sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

#### **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Bellegardois**

Par délibération en date du 9 juin 2009, le Conseil de la Communauté de Communes du Bellegardois a opté pour la mise en œuvre de la compétence entretien des installations dans le cadre de son Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Dans sa délibération précitée, le Conseil de la Communauté de Communes du Bellegardois sollicite le vote des conseils municipaux des communes membres, pour modifier les statuts de la Communauté, dans le but d'intégrer cette nouvelle compétence.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :  
Vu les articles L5214-16 et L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la rédaction des statuts de la Communauté de Communes du Bellegardois modifiés,  
Vu la délibération de la Communauté de Communes du Bellegardois en date du 9 juin 2009, et relative à la modification de ses statuts,

- Approuve la modification des statuts comme suit :

Dans le point 3°, protection et mise en valeur de l'environnement, création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), est inséré un dernier alinéa comme suit :

### 3. Protection et mise en valeur de l'environnement

- élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés
  - création d'un Service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec :
    - ✓ Contrôle des installations existantes
    - ✓ Contrôle de la conception et de la réalisation des installations neuves ou réhabilitées
    - ✓ Contrôle périodique de l'entretien et du bon fonctionnement de toutes les installations
    - ✓ Entretien des installations d'assainissement non collectif
- Demande à Monsieur le Préfet de prendre un nouvel arrêté de modification des statuts dès lors que les votes des Conseils Municipaux concernés auront formé la majorité des deux tiers requise,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

### **Personnel communal**

Monsieur Petat informe le conseil que Monsieur Masson Richard a demandé une disponibilité de 2 ans pour création d'entreprise, cette disponibilité peut-être prorogée d'une année.

Considérant que ce poste est vacant et que pour le bon fonctionnement du service, il est souhaitable de recruter un nouvel agent,

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe permanent

Et un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe non permanent

L'ouverture du 2<sup>ème</sup> poste se fera dans le cadre d'un recrutement contrat d'avenir passerelle..

Ce type de contrat permet d'une part à la collectivité de pourvoir un poste durant une année à temps plein, de bénéficier des aides de l'Etat à hauteur de 90 % de la rémunération de l'agent et d'autre part à un jeune diplômé d'acquérir une première expérience.

Ces créations de postes donnent l'effectif suivant pour :

## Emplois permanents

Grade	TC ou TNC	Nombre d'agents	Nombre d'heures par semaine
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	TC	4	35 heures
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	TC à pourvoir	1	35 heures
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	TNC	1	9 heures
Agent de maîtrise	1	0	Non pourvu
Adjoint administratif	TNC	1	18 heures
Rédacteur	TC	1	35 heures

## Emploi non permanent

Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	TC à pourvoir	1	35 heures
---	---------------	---	-----------

Dans le cadre du recrutement contrat passerelle ou autre contrat non permanent, le conseil décide d'adhérer à Pôle emploi pour engager le versement des cotisations perte d'emploi.

### Avenant école

Lors des consultations sur le permis de construire de l'école, la Lyonnaise des Eaux avait préconisé pour la cuisine du restaurant un bac dégraisseur.

Considérant que cet équipement n'a pas été inclus dans l'appel d'offres, il fait l'objet d'un avenant N° 1 d'un montant de 3623.69 HT et sera installé par la Société Perrin.

### Demande de subvention :

Monsieur GILET Fabrice directeur de l'Ecole primaire de Quiers informe le conseil qu'à l'occasion de l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe, il serait bien que cette salle soit comme les autres, équipée d'un ordinateur.

Les membres du conseil après avoir entendu cette demande, décide d'attribuer la somme de 500.00 € à la Coopérative Scolaire de Quiers et que cette somme sera imputée sur le compte 657416 et la somme prélevée sur le compte 655402 GIVB

### Terrain zone artisanale

Monsieur Lebrun Julien souhaite acquérir un terrain sur la zone artisanale.

Après avoir étudié la proposition de Monsieur Lebrun et l'utilisation qu'il veut faire de ce terrain, le conseil municipal décide de vendre à Monsieur Lebrun Julien 3961 m<sup>2</sup> prélevés sur les parcelles ZH n° 301-303-305-306 au prix de 7.62 € le m<sup>2</sup>.

Charge Me Guy Canault notaire à Bellegarde de rédiger l'acte  
Autorise Monsieur le Maire ou un Maire-adjoint à signer l'acte.

## **Projets environnement 2009/2010**

### **Agrandissement déchetterie**

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'agrandissement de la déchetterie, la commune de Quiers avait engagé des démarches pour acheter le terrain mitoyen et en revendre une partie au SICTOM qui se chargeait de réaliser les travaux.

Actuellement la transaction est en dormance le vendeur ne souhaite plus se défaire de son bien.

Si aucune solution n'est trouvée, il se pourrait que le SICTOM déplace la déchetterie sur un autre site. Le conseil souhaite conserver cette structure sur la commune et va essayer de recontacter le propriétaire.

### **Boisement rocade**

Monsieur le Maire émet un souhait qui a déjà fait l'objet de plusieurs réflexions : le boisement de la rocade.

Les conseillers en majorité sont favorables pour boiser mais surtout ils souhaitent que ce chemin garde son côté champêtre et devienne une sorte de coulée verte allant de quartier en quartier.

Monsieur Petat souhaite que chacun réfléchisse sur les possibilités de boisement : haies, massifs dispersés, formes, hauteurs différentes, certains pensent qu'il faudrait intégrer un parcours de santé, d'autres suggèrent que les plantations soient implantées au milieu de la rocade qui fait 14 mètres de large sur sa totalité...

Monsieur Petat suggère de requérir les services d'une personne ou d'un bureau d'études spécialisé dans ces domaines.

### **Arrosage automatique**

Programmation sur 2010 : installation d'arrosage automatique sur plusieurs massifs (derrière la mairie, devant l'imprimerie) mais aussi la reprise des installations existantes qui sont quelque peu défectueuses.

Patrice Pilté précise que cette année tous les rosiers n'ont subi aucun traitement, on peut penser que la météorologie a été favorable mais aussi que les variétés sont de plus en plus résistantes.

Patrice Pilté suggère que la commune acquière une tonne à eau pour l'arrosage des massifs, des jardinières et des arbres, l'eau serait prélevée dans la réserve route de Montliard.

### **Litige conteneurs chemin des Ménards**

Monsieur Petat reconnaît que nous n'avons certainement pas assez communiqué sur ce projet et qu'il faut trouver des solutions pour atténuer la tension dans ce secteur.

Pour cela il suggère qu'il soit planté une haie autour des conteneurs et peut-être installer des panneaux bois.

Réunion de quartier

Il est décidé de faire la prochaine dans le secteur des Brosses et d'emprunter pour cela la salle du LEPA aux Quatre Vents. Une date sera programmée.

Philippe Chavaneau dit qu'il a déjà rencontré plusieurs personnes du hameau de la Baraudière et des Brosses pour l'installation des panneaux d'affichage et que nous pourrions les poser pour les Brosses vers les conteneurs et pour la Baraudière auprès de la défense incendie.

### **Création d'une zone humide**

Patrice Pilté présente le dossier déposé par le Syndicat de la Bezonde pour la création d'une zone humide entre la Bezonde et le chien cul, situé sur un terrain attenant à la salle polyvalente.

Cette zone aura plusieurs actions tout d'abord un action de régulation des eaux lors de fortes précipitations, une action pour réintroduire des végétations aquatiques et semi-aquatiques, mais aussi une action pédagogique, ludique, qui se fera sous la forme d'une découverte en passant sur des ponts, des passages en bois et en découvrant les espèces. Le coût financier n'est pas présenté dans ce dossier. L'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Général, le Syndicat de la Bezonde et la commune de Quiers sur Bezonde seront les financeurs, la part de chacun reste à définir.

### **Broyage**

Patrice Pilté souhaite que la commune engage des travaux de broyage de bordures de chemins ruraux. Il faut pour cela faire un bilan des besoins et demander des devis, mais il se pose le problème de savoir qui doit nettoyer ces bordures en sachant que souvent c'est les arbres des riverains qui gagnent sur le domaine public.

### **Ronds points**

Patrice Pilté signale que cet été il a été demandé à la DRD de nettoyer les rosiers situés sur les deux ronds points de la RN60, les rosiers ont été broyés et le résultat n'a pas été très réussi. Considérant que Quiers et Bellegarde sont concernées par ce passage, il pourrait être établi une entente pour que ces deux massifs retrouvent une nouvelle vie et donnent une bonne image de nos communes.

### **Présentation des rapports 2008 de qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif**

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Loiret en application de l'article L 2224-5 du CGCT a fait parvenir au GIVB un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et autre sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2008.

Il est demandé au conseil municipal d'en prendre connaissance.

Les documents sont disponibles en mairie et chacun pourra en prendre connaissance.

### **Travaux et achats divers**

Monsieur le Maire informe que quelques travaux sont envisagés sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 : changement porte salle des sports, remplacement par une porte anti panique. Il est signalé que des travaux plus importants devront être envisagés sur la salle des fêtes : changement des baies vitrées, crépi...

Achat de coffrets mobiles pour les différentes manifestations (marché de Noël, salon Nature et Cité, fête communale...) remplacement du photocopieur

Il est proposé de refaire le massif du monument aux Morts, installer des bordures et renouveler la végétation.

### **Travaux ZA et Lotissement rue du Hallier**

Les travaux sont quasiment finis, il est proposé au conseil de refaire en totalité l'enrobé sur la partie rue des Tulipiers (devant l'entrée du hangar communal) plutôt que de faire des pièces.

Le conseil approuve et demande estimation à l'entreprise Meunier.

## **RAPPORTS COMMISSIONS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

### ***Salon Nature et Cité :***

Quelques informations : cette année nous avons 46 exposants et actuellement 200 personnes visiteurs inscrits, le gardiennage est organisé, Bellegarde et Fréville prêtent du matériel, AEB nous prête une soixantaine de barrières, Martin Norbert installe une sono, 2 ou 3 intérimaires sont recrutés, les arrêtés de circulation sont prêts. Monsieur Petat pense qu'il n'est nécessaire de fermer complètement la route, ce qui permettra aux visiteurs de stationner sur les parkings du restaurant et de l'Eglise, par contre il serait bien de mettre des déviations route de Montliard et à Fréville pour limiter le passage des véhicules.

### **CCAS**

Monsieur Chaouat Maurice prend la parole pour dire sa désapprobation quant à l'organisation des réunions du CCAS et aux décisions. Il ne comprend pas pourquoi les membres ne sont pas plus informés sur les dossiers et les informations qu'ils contiennent et dit qu'il faudrait faire des enquêtes plus approfondies. Monsieur Petat se propose de le rencontrer, d'en discuter avec lui et de voir comment nous pouvons améliorer nos méthodes.

Madame Pavard informe le conseil que les colis de fin d'année seront reçus et confectionnés et distribués semaine 51, que la date du repas sera fixée dès que nous aurons la date des élections régionales.

### ***Commission animations***

Expo champignons 25 octobre, en attente de savoir s'il y aura assez de champignons pour organiser cette manifestation

Théâtre : 09.10.2009 organisé par l'atelier à Coulisses de Lorris

Fête communale : le conseil décide de la fixer au 14 juillet 2010, fête champêtre, jeux, bal, course... il faut que chacun réfléchisse...

### **SIRIS**

Madame Calvet demande à rencontrer Monsieur Petat pour anticiper l'ouverture des nouveaux locaux : recrutement, organisation cuisine, transports scolaires, ...

### ***Revitalrose***

Michel Couroux relate la dernière rencontre avec les instances (Chambre d'Agriculture, DDAF, CDHRC, Ecoles, Groupement des Rosiéristes, Syndicat de Pays Beauce Gâtinais, ...) où le projet a été présenté. En résumé, la Chambre d'Agriculture souhaite qu'il soit fait au préalable une étude sur les micro-filières locales, après viendrait les études de faisabilité.

Le projet a été inscrit dans le programme du Syndicat Beauce Gâtinais, le lycée agricole de Bellegarde y sera associé.

## **Questions diverses**

### **Estimation bâtiments communaux**

Monsieur le Maire informe le conseil que nous venons aujourd'hui de recevoir l'estimation des bâtiments communaux rue du Hallier

Ces estimations seront transmises à la Société IDB pour recueillir leur avis.

Si l'affaire se réalise, il faut penser à reconstruire des locaux pour les services techniques, trouver le site et prévoir tous les aménagements adaptés aux besoins des agents et du service.

### **Logement mairie**

Monsieur Gaillard Michel chargé de la réhabilitation de ce logement a été informé que ses propositions de restauration du logement n'avaient pas fait l'unanimité et il lui a été demandé de refaire une proposition en prenant seulement en compte la mise aux normes du réseau électrique, des sanitaires et la réfection des sols et peintures. Nous sommes toujours en attente de cette nouvelle proposition.

Monsieur Petat dit qu'il faudrait définir un cahier des charges et demander des devis des artisans: électricité, plomberie, chauffage, peinture.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à vingt trois heures quinze.